

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze le trois novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en l'absence du maire empêché, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 28/10/2015

Etaient présents : SIMEON DE BUOCHBERG Pierre ; MONDOLONI Ange Marie ; CHIODI Sandrine ; GRIMALDI Michel ; ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; DOMINICI René ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; MARTINETTI Jean Philippe ; RIBES RUSAFI Régine ; ROCCHI Maguy ; RUGGERI Aline ; IACOMETTI Stéphanie ; PAOLI Christian ; ROCCHI André ; VILLARD ANGELI Dominique ; OTTOMANI Jean François ; CARIA Sandra ; PIREDDA Albert.

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

Absents : 20

dont Représentés : 3

Etaient absents : GUIDICELLI Sébastien ; OTTOMANI Sébastien ; SANTONI François

Etaient représentés : GUIDICELLI Sébastien était représenté par DOMINICI René
OTTOMANI Sébastien était représenté par Jean Philippe MARTINETTI
SANTONI François était représenté par Pierre SIMEON de BUOCHBERG

Secrétaire de séance : Michel GRIMALDI

DEL031115-08**Objet : Décision Modificative N° 1 au BP 2015 ALSH**

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2015, portant approbation du budget primitif ALSH ;

Vu la demande de la trésorerie relatif au rejet d'un chèque impayé, il est nécessaire d'annuler la recette en régie pour émettre un nouveau titre de recette au compte 70,

Considérant qu'il convient de procéder à une modification budgétaire ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

De procéder à la décision modificative N°1 du budget primitif ALSH exercice 2015 telle que figurant dans le tableau ci-après :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-678 : Autres charges exceptionnelles	0.00 €	182.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	182.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7067 : Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	182.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	182.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	182.00 €	0.00 €	182.00 €
Total Général		182.00 €		182.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que ci-dessus

Le Maire,